VOTRE BULLETIN

Le journal de Morigny-Champigny

www.morignychampigny.fr

N°79 – Janvier - Février - Mars 2014

Editorial du Maire

Chères Morignacoises, chers Morignacois,

Le dernier trimestre 2013 a été très chargé pour l'ensemble des acteurs communaux. Les Agents municipaux et tous les élus confondus ont œuvré dans de nombreuses instances dans l'intérêt de Morigny-Champigny. Je les en remercie vivement. Je donnerai quelques exemples concrets :

- Le projet de construction d'une nouvelle école au centre bourg, après avoir été relancé en octobre, prend forme. La mise en place de réunions de travail multipartites avec les enseignants, les parents d'élèves, les élus, les représentants des associations citoyennes, et l'architecte en charge du dossier porte ses fruits et le dépôt de permis de construire est en trajectoire pour ce mois de janvier. De nouvelles orientations pour l'aménagement de l'école ont été fixées afin de répondre aux besoins tout en restant dans un budget acceptable pour la commune. Parallèlement, le dernier dossier de subventions a été finalisé fin novembre auprès du Conseil Général et nous attendons maintenant sa validation.

- La vente du site Daudet est à l'étude pour financer le projet de la nouvelle école et mettre en place un programme d'aménagement du centre bourg. Pas moins de 5 aménageurs sont en lice pour répondre aux exigences de la commune qui est accompagnée par le C.A.U.E. de l'Essonne (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Un point d'avancement sera communiqué d'ici début février.

- La commune explore avec ses partenaires toutes les voies possibles pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires pour septembre 2014, mais il faut reconnaître que bien des obstacles se dressent devant les collectivités locales pour satisfaire ce décret. Pour manifester son inquiétude, et en accord avec tous les acteurs de la commune, une motion a été votée au dernier conseil municipal pour demander l'abrogation du décret ministériel et la réouverture de la concertation afin de revoir les modalités de mise en œuvre de cette réforme (organisation et financement).

- Le conseil municipal en complément du budget primitif a voté fin 2013 une décision modificative qui permettra entre autre les travaux indispensables pour répondre aux problèmes d'inondations rencontrées dans certains quartiers de notre commune (45 000€) et sur l'aménagement du stationnement de la place de l'église (20 000€).

L'équipe municipale reste proche de vous, et c'est avec grand plaisir qu'elle vous présente ce bulletin municipal hivernal.

Bonne lecture à tous et meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014 !

Très cordialement,

Bernard DIONNET
Maire de Morigny-Champigny

Morigny Champigny

Le Maire à votre écoute
Permanence sur rendez-vous
le samedi de 14 h 30 à 18 h 30

sommaire

Actualités ..... pages 1, 4, 5
Cadre de vie..... page 2
Vie de la commune . pages 3 et 6
Expression des élus ..... page 6
Rétro-visions ..... page 7
Agenda..... page 8

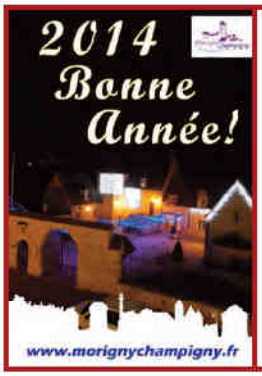

DES VŒUX POUR LE NOUVEL AN

Le Maire de Morigny-Champigny,
les élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal Jeunes
sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux
et à la remise de prix aux lauréats du « Concours fleuri »
Samedi 11 janvier 2014
à 11 h
à la Salle des Fêtes

Opération « lumière et vision »

A l'instar du respect des limitations de vitesse (notamment en ville), la vérification des éclairages et pneumatiques constitue un important point de sécurité en matière de prévention en période hivernale comme tout au long de l'année. C'est l'objectif de l'opération nationale de sécurité automobile organisée depuis l'automne dernier par l'association Prévention Routière en différents points du département.

LA PREVENTION ROUTIERE

Ce rendez-vous local, initialement programmé en novembre dernier*, aura finalement lieu ce **mercredi 22 janvier 2014, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sur le parking Lesson,** afin de faire vérifier gratuitement l'ensemble des équipements de sécurité de votre voiture, en particulier l'éclairage, mais aussi les pneumatiques et le liquide de frein.

Au plus près des réalités du terrain, le Comité de l'Essonne de l'Association Prévention Routière met en œuvre quotidiennement **des actions adaptées aux enjeux locaux de la lutte contre l'insécurité routière.** Il s'est d'ailleurs donné pour objectif principal de sensibiliser toutes les tranches d'âge aux risques routiers. Pour ce faire, il bénéficie de l'aide des forces de police et de gendarmerie. Ses actions de sensibilisation reposent sur l'implication des 45 délégués bénévoles et du soutien des adhérents de l'association au nombre de 2 500 environ. **Pour en savoir plus rendez-vous sur : http://www.preventionroutiere.asso.fr**

* *l'opération avait, pour des raisons techniques, du être reportée.*

TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

En cette saison hivernale, les travaux d'entretien des bâtiments et espaces publics se poursuivent. Voici un florilège des aménagements et travaux réalisés ou en cours de réalisation durant ces dernières semaines…

LA VILLE REVÊT SES HABITS DE LUMIÈRE

Le remplacement progressif des anciennes décorations lumineuses se poursuit.
Ces nouveaux éclairages à base de leds, plus économes en énergie, ont été installés fin novembre en différents quartiers par les services techniques de la commune.

BALAYEUSE EN ACTION

La balayeuse des services techniques intervient régulièrement dans le bourg comme dans les hameaux, pour nettoyer nos rues et caniveaux. Elle couvre l'ensemble de la voirie communale en 5 demi-journées, étalées sur deux semaines (2 passages par mois/par rue en moyenne).

DES PENSÉES EN ATTENDANT LE PRINTEMPS

Comme à chaque automne divers travaux d'entretien, de plantation et de taille ont été réalisés sur la commune par les agents des espaces verts.
Différents massifs ont ainsi pu être réaménagés par de jolies pensées en attendant d'autres floraisons plus printanières.

COMPOSTEURS RÉCEPTIONNÉS…

Tout vient à point à qui sait attendre. La commande groupée de composteurs (du printemps dernier) via le S.E.D.R.E. a été honorée en fin d'année 2013. Les personnes ayant commandé vont être avisées en janvier par les services techniques pour venir retirer ce précieux « colis » bien utile au recyclage de certains déchets et pour enrichir la terre de nos jardins et potagers.

A propos du déneigement

En cas de chutes de neige les services techniques interviennent en préventif (salage) comme en curatif (déneigement) afin de rendre praticables les principales rues de notre commune : celles où passent nos cars, bus, dessertes scolaires, celles reliant les différents hameaux et axes principaux, les rues commerçantes et celles connues pour leur dangerosité en cas de neige (pente, stop…).

Quelques chiffres concernant le déneigement sur notre commune :

- 37 km de route à Morigny Champigny,
- 3 chauffeurs poids lourds et 8 agents municipaux aptes au déneigement,
- 1 tracteur avec lame et saleuse portée (capacité 1 tonne),
- 1 saleuse tractée derrière VL (capacité 1 tonne),
- environ 4 tonnes de sel pour un salage des axes principaux de la commune,
- du « déverglaçant » utilisé pour les cours des écoles.

Rappel : comme partout en France, il est obligatoire de dégager son pas-de-porte et sa portion de trottoir (sur 1,50m). Une action qui vous évitera, à vous comme à vos voisins, bien des désagréments avec les chutes et glissades de toutes sortes à la clé…

Des arrêts de bus mis aux normes

Le conseil Général de l'Essonne a réalisé en novembre dernier la mise aux normes de ses arrêts de bus sur notre commune afin d'en améliorer la sécurité et l'accessibilité mais aussi le confort d'attente pour les voyageurs. Le mobilier urbain est désormais facilement détectable par les personnes non-voyantes ou malvoyantes. **Sur notre commune, pas moins de 14 arrêts bus sont concernés : cimetière, rue St-Germain (haut rue des Acacias et angle rue de la Juine), rue de la Maladrerie, rue Notre dame des prés, rue de Villemartin, rue de Champigny (à la ferme) et impasse traversière.** Tous ces arrêts sont matérialisés sur la chaussée.

Le nouveau rond-point totalement accessible

Entamés le 9 septembre dernier, les travaux du rond-point situé à l'entrée ouest de notre commune (RD207-RN20) sont désormais achevés.

La réalisation de cet ouvrage par le Conseil Général (U.T.D.) nécessitait en effet des travaux d'adaptation de certains réseaux (Grdf) avec une modification de la circulation durant plusieurs semaines. Merci aux usagers pour leur patience. Depuis le week-end du 11 novembre, ils peuvent désormais à nouveau sortir de Morigny-Champigny par la rue des Ponts pour rejoindre la RN20 et les Rochettes mais aussi entrer plus facilement dans la commune quand ils viennent d'Orléans.

La S.A.E. en représentation

La troupe de la Société Artistique d'Etréchy, qui fête cette année ses 60 ans d'existence, vous convie à venir assister à une de ses représentations théâtrales dimanche 12 janvier à 15 h à la Salle des Fêtes.

A l'affiche, « **ON CHOISIT PAS SES VACANCES** », une pièce comique de Jean Christophe Barc et Dominique Bastien.

L'histoire : *En Bretagne, Guy, propriétaire du camping familial de Pen-Ar-Coët, attend avec anxiété l'arrivée d'un inspecteur pour gagner l'étoile supplémentaire qui permettra à son établissement d'accéder à une catégorie plus luxueuse. Mais sa femme Chantal a des projets bien plus ambitieux. La journée démarre dans une apparente bonne humeur qui va rapidement se dégrader…*

Une galerie de campeurs hauts en couleurs et plus vrais que nature traverse cette comédie échevelée, où un faux archéologue nourrit de juteuses transactions pour condamner définitivement ce sympathique camping. Rires et fous-rires garantis tout au long de cette aventure, une aubaine pour les comédiens et surtout pour le public !

Alors si vous êtes amateur de théâtre ou si vous cherchez tout simplement à passer un bon moment de détente dans une ambiance pleine d'humour et de rebondissements, n'hésitez pas à venir vous faire vacciner en douceur… contre la morosité.

Prix des places : Adultes 6 € - Enfants 3 € - Buvette à l'entracte.

Concert Chris Agullo : l'hommage au King

36 ans après sa mort, Elvis Presley reste plus immortel que jamais. Des artistes de par le monde interprètent en effet son œuvre. C'est le cas de Chris Agullo, artiste francilien, qui viendra le 1er février prochain pour la première fois dans le sud Essonne pour un concert Rock organisé par l'association Agir.

Doté lui aussi d'une voix de velours, Chris Agullo rend hommage au King en interprétant avec justesse, aisance et énergie le répertoire légendaire.

Alors ne manquez pas ce show à l'Américaine en présence de 10 musiciens samedi 1er février à 20 h 30 à Morigny-Champigny.

Tarif unique : 33 € (spectacle + boisson).

Uniquement sur réservation au 06 89 58 13 49.

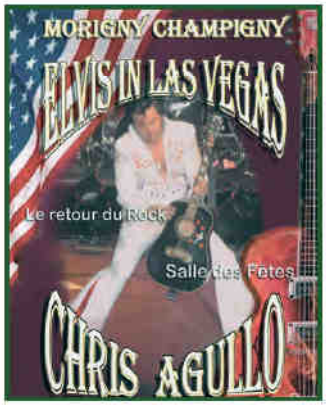

URGENCES

Pompiers ..... 18 / 01 69 92 16 45

Police Nationale
7, avenue de Paris à Etampes . 17 / 01 69 16 13 50

Gendarmerie Nationale
avenue du 8 mai 1945 à Etampes..... 01 64 94 69 45
Police Municipale 06 74 90 37 28 / 06 74 90 37 29

SAMU 15

Pharmacie de garde : appelez le 01 69 16 13 50 (Commissariat d'Etampes) qui vous dirigera vers la pharmacie de garde.

Médecin de garde : appelez le 15 (SAMU) qui vous orientera vers la maison médicale de garde (dimanche et jours fériés de 8 h 00 à 20 h 00).

Centre Hospitalier Sud Essonne..... 01 60 80 76 76
26 avenue Charles de Gaulle à Etampes

Service des Urgences 01 60 90 15 33
Ambulances de garde 01 64 94 13 85
Urgence Service des Eaux (Véolia) 0 811 900 400
Urgence Assainissement (SEE).....0 810 891 891
Urgence Electricité (EDF) 0 810 333 291
Urgence Gaz (GDF) 0 810 433 091

ÉTAT CIVIL

Bienvenue

Shannon Bilhan Pagès	14/10/13
Fallone Charles Texier	16/10/13
Rachelle Stadler	07/11/13
Timéo Dongar	11/11/13
Gladys Aubigny	12/11/13
Vélina Villain	12/11/13
Dina Simon	19/11/13
Lilou Cottignies	24/11/13

Félicitations

Magalie Bourcier et Mohamed Fakroun	23/11/13

Ils nous ont quittés

Sandra Da Costa Alves, 18 ans	15/10/13
Maria Allain, veuve Le Priol, 91 ans	21/10/13
Jeanne Duchesne, 98 ans	20/11/13
Huguette Lhomme, veuve Dhoudain, 79 ans	29/11/13

Morigny-Champigny, son histoire

Au temps de la Contre-Attaque…

Au début du XXe siècle, dans de nombreux villages et communes de Seine-et-Oise, on constate le développement de nombreuses sociétés de gymnastique (169 recensées). 26 d'entre-elles sont purement gymniques et offrent la pratique des agrès à leur adhérents. Les autres ne proposent qu'une éducation gymnique générale complétée par une éducation au tir.

Morigny-Champigny n'y a donc pas échappé puisqu'une société de tir y est fondée en 1913 puis vite remplacée par la Contre-Attaque, une société scolaire et post-scolaire de tir et de préparation militaire. Les festivités et concours organisés en leur honneur étaient l'occasion de grandes démonstrations patriotiques dans nos rues avec le défilé de la musique, suivie des pompiers et des sociétaires en présence de nombreux habitants sortis en « habits du dimanche » pour l'occasion.

Dans l'ouvrage « Il était une fois Morigny-Champigny » (disponible en Mairie), il est rappelé cette société locale a remporté de nombreuses médailles lors de concours à travers le département et qu'elle a cessé ses activités en 1940.

Des traces du stand de tir utilisé jadis par les sociétaires de la Contre-Attaque sont toujours visibles dans les bois derrière le lotissement des Comboissons.

Pour en savoir plus sur le développement du sport populaire au début du siècle passé voici un ouvrage à lire : « Sports populaires » de seine et Oise 1880-1939 par Tony Froissard (Editions Lharmattan).

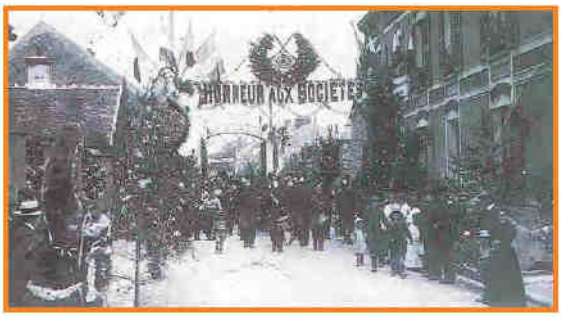

ÉLECTIONS 2014, mode d'emploi

Les 23 et 30 mars prochains nous aurons à élire nos conseillers municipaux et communautaires puis ensuite, le 25 mai 2014, nos députés européens. Base de la démocratie, le droit de vote nous permet en effet d'exprimer notre volonté et d'élire ainsi nos représentants. Cette année, pour la première fois, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct en même temps que les conseillers municipaux.

A l'occasion de ces municipales, 4 bureaux de vote accueilleront, de 8 h à 18 h, les électeurs Morignacois : Salle des Fêtes (n°1) et (n°2), Restaurant scolaire Jean de la Fontaine (n°3) et Ecole élémentaire Chateaubriand - Les Monceaux (n°4).
« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

Vote des ressortissants européens

Les citoyens de l'Union européenne qui résident en France peuvent participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français. Pour exercer ce droit de vote, ils doivent être inscrits sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique. Il faut remplir les conditions suivantes : être âgé d'au moins 18 ans, habiter en France, être ressortissant d'un pays de l'Union européenne et jouir de ses droits civils et politiques.

Mai 2014 - Elections européennes

Elles se dérouleront le dimanche 25 mai 2014 dans tous les états membres de l'Union européenne afin d'élire au suffrage universel direct à un tour 751 députés européens, pour 5 ans. Ils siègent au parlement européen de Strasbourg. Notre pays dispose de 74 sièges.

Les députés européens exercent au sein du parlement 3 pouvoirs essentiels :
- Ils examinent et adoptent les actes législatifs européens avec le Conseil
- Ils exercent un contrôle sur les activités des autres institutions de l'UE, notamment la Commission, afin de garantir que celles-ci fonctionnent démocratiquement.
- Ils examinent et adoptent le budget de l'UE avec le Conseil.

DÉROULEMENT DU VOTE

Horaires : Le scrutin se déroule de 8 heures à 18 heures. Pour des informations précises, il convient de se rapprocher de la mairie. Ouverture au public : Le bureau de vote n'est pas un endroit ouvert à tous. Les seules personnes qui peuvent y pénétrer sont les membres et électeurs du bureau, les délégués et les personnes chargées du contrôle des opérations de vote.

Par ailleurs, les électeurs sont soumis à certaines règles comme l'interdiction d'entrer dans le bureau de vote avec une arme. Toute discussion ou délibération des électeurs à l'intérieur du bureau est également interdite. Le président du bureau de vote peut faire expulser un électeur qui troublerait ou ralentirait les opérations.
Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale muni des documents nécessaires. Documents à présenter : Les documents à présenter dépendent de la taille de la commune. Pour une commune comme la nôtre de plus de 3 500 habitants, vous pouvez voter en présentant : soit votre carte d'électeur + une pièce d'identité (la carte d'électeur seule n'est pas suffisante), soit une pièce d'identité seulement.
À noter : si vous avez été oublié ou radié à tort de la liste électorale, vous pouvez saisir le tribunal d'instance jusqu'à l'heure de fermeture du bureau.

Comment voter par procuration ?

Si vous êtes absents le13 ou le 20, il est possible de voter par procuration.

Pour cela, il vous faut désigner un mandataire qui votera à votre place. Celui-ci doit être inscrit dans la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote) et ne peut détenir qu'une seule procuration à la fois. Pour établir la procuration, rendez-vous au commissariat ou au tribunal d'instance avec une pièce d'identité. Vous remplirez alors un formulaire sur lequel vous indiquerez le nom exact de votre mandataire, son adresse et sa date de naissance.

Attention, vous avez théoriquement jusqu'à la veille du scrutin pour établir une procuration, mais mieux vaut vous y prendre à l'avance (cf. délais d'envoi des documents aux mairies).

RÉFORME ÉLECTORALE : que change-t-elle ?

La loi organique et la loi du 17 mai 2013 sont relatives à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux, des conseillers communautaires et modifient le calendrier électoral.

La loi ordinaire supprime le conseiller territorial qui avait été créé par la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales.

Le conseiller territorial étant abrogé, les lois définissent un nouveau mode de scrutin pour les conseillers généraux qui s'appellent désormais les conseillers départementaux, les élections cantonales deviennent les élections départementales. Les conseillers départementaux seront au nombre de deux par canton, chaque binôme devra être composé d'une femme et d'un homme. Ils seront élus dans chaque canton au scrutin binominal majoritaire à deux tours.

Le nombre d'élus sera inchangé mais la carte cantonale de chaque département est modifiée. L'Assemblée nationale a adopté une disposition qui prévoit la réduction de moitié du nombre de cantons.

Les lois concernent également le scrutin municipal et intercommunal. En effet, les premiers des listes élues siègeront également au sein des intercommunalités.

Afin d'étendre ces dispositions au plus grand nombre de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste au-delà de 1 000 habitants au lieu de 3 500 aujourd'hui.

Enfin la loi repousse à 2015 la tenue des élections départementales et régionales initialement prévues en mars 2014, le calendrier électoral en 2014 étant déjà occupé par trois élections : municipales (mars), européennes (mai) et sénatoriales (septembre).

Et pour le conseil intercommunal de la C.C.E.S.E. ?

En 2014, pour la première fois, les conseillers communautaires des communautés de communes ou d'agglomération seront élus au suffrage universel direct dans les communes de plus de 1 000 habitants en même temps que les conseillers municipaux de ces communes. La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire comportera un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, augmenté d'un candidat supplémentaire si ce nombre est inférieur à cinq, et de deux si ce nombre est supérieur à cinq. Ces candidats figureront dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaîtront sur la liste des candidats au conseil municipal. La parité stricte s'applique à cette liste. Tous les candidats présentés dans le premier quart de la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire devront figurer, de la même manière et dans le même ordre, en tête de la liste des candidats au conseil municipal.

Le nouveau C.M.J. installé

Après le temps de l'élection celui de l'installation est venu… Les 12 conseillers municipaux jeunes, élus les 14 et 21 novembre derniers, ont effet pu siéger pour la première fois ce 14 décembre lors d'une séance inaugurale présidée par le maire.

De la campagne à l'installation en passant par l'élection avec la tenue du bureau de vote et le dépouillement, nos citoyens en herbe ont vécu une expérience enrichissante qu'ils soient candidats ou simples électeurs. Tous les élus se sont d'ailleurs engagés à participer régulièrement aux réunions du Conseil Municipal des Jeunes (5 samedis matin par année scolaire) afin de représenter efficacement les élèves qui leur ont fait confiance en votant pour eux et à les tenir informés de l'évolution des projets dans des domaines aussi variés que le civisme, la solidarité ou l'environnement. Félicitations à tous ces jeunes élu(e)s!

Les représentants du C.M.J. sont :
ANGER Aldric, DELAVET Marion, JEUFFROY Emilie, LEGRAND Alizée, RIMBAUT Charlotte et SOUCHET Marceau (Ecole Daudet).
Emilie BOUILLET, Mathias BUBEL, Maxens COLIN, Loan GULDNER-BUFFET, Lola RAVE et Gwénaëlle TOUPE (Ecole Chateaubriand).

Inondations et réseaux d'eaux pluviales

Le 7 novembre 2013 à la salle des fêtes, pas moins de 120 personnes ont pu se voir exposer par la Municipalité (maire et adjoints), en lien avec le service voirie, une présentation complète de la situation existante et les pistes d'amélioration envisagées à court comme à moyen terme.

Suite aux intempéries de 2013 qui ont provoqué des dégâts dans plusieurs habitations Morignacoises (environ 40 mm de pluie en moins de 30 mn), le service Urbanisme de la commune en relation avec le prestataire en charge de l'entretien des réseaux a commencé un état des lieux de la situation afin de rechercher des pistes d'amélioration et minimiser l'impact de tels phénomènes météorologiques.

A moyen terme, un bilan complet et objectif sera réalisé en mettant en place un Schéma Directeur d'Assainissement (S.D.A.) pour planifier les travaux nécessaire afin que l'eau en partie basse de Morigny puisse s'évacuer dans la Juine (abaissement du niveau de la Juine via le S.I.A.R.J.A.) et que des solutions en partie « haute » de Morigny soient trouvées pour éviter l'écoulement de l'eau sur les chaussées…

Parmi les actions déjà engagées et suivies par le service voirie avec la S.E.E. et COLAS, il y a :

- La mise en conformité du réseau dans la partie basse du Centre bourg pour éviter le goulot d'étranglement en amont des exutoires (Nettoyage et passage caméra) rue des tilleuls (face a la maison de retraite), au 33 bis rue des champins (exutoire en zone privée), rue des Champins, rue des Moulins (moulin de valnaze), fosse de l'allée des Marronniers et rue des Ponts.
- La création d'une grille avaloir pour un meilleur écoulement de l'eau vers le réseau rue des Ponts.
- Le nettoyage ponctuel du réseau et grilles avaloirs rue des Comboissons.
- La modification de l'acco drain et la création d'un avaloir supplémentaire avec nettoyage par fraisage du réseau envahi par les racines des arbres rue du Château à La Montagne.
- La réalisation en régie de tranchées drainantes et curage des fossés Rue de la grange des noyers, Chemin du montoir de Villemartin et Chemin du Château d'eau au cimetière.
- Remise en état du relevage rue de la Pépinière.

Le lancement du Schéma Directeur d'Assainissement permettra la mise en place d'un plan pluriannuel de travaux de remise en état ou de modification des réseaux.

BRÈVES

VACANCES D'HIVER 2014

Du samedi 15 février après les cours au lundi 3 mars matin.

Collectes encombrants et végétaux

Encombrants : prochaines collectes **24 février et 23 septembre 2014.**
Végétaux : tous les lundis du 24 mars au 30 juin et du 15 septembre au 1er décembre inclus. Collecte tous les 15 jours durant l'été. Voir calendrier joint.

Le Rendez-vous de l'emploi

Depuis janvier 2011, la Ville de Morigny-Champigny vous invite à découvrir chaque semaine sur son site 2 ou 3 offres d'emploi proposées par l'agence locale de Pôle Emploi dans notre région.
Pour les consulter, connectez-vous sur : www.morignychampigny.fr

Inscription scolaire, pensez-y !

Si vous êtes parents d'enfants nés en 2011, il vous faut **dès maintenant penser à l'inscription scolaire en maternelle** de vos chères petites têtes blondes ou brunes…
Les inscriptions des enfants à scolariser à la rentrée de septembre 2014, doivent en effet être enregistrées dès à présent en mairie de Morigny-Champigny jusqu'au 31 mars 2014.
Afin de comptabiliser très précisément les futurs effectifs, il est impératif de respecter ces dates. **Les familles doivent se présenter en mairie, au bureau des affaires scolaires, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.**

Le réflexe A tousports…

Tu as entre 6 et 16 ans ? Tu veux faire du sport pendant les vacances et le mercredi ? Alors rejoins sans plus attendre Sébastien et Stéphane lors des activités « A TOUSPORTS » au Complexe Sportif Jean Coulombel.
Pour participer, c'est simple et gratuit : il te suffit de remplir un dossier d'inscription en Mairie.
Le dossier d'inscription comprend : une fiche de renseignements, une autorisation parentale, un certificat médical et un règlement intérieur.

Vie de la commune

Expression des élus

Liste de la majorité

AGIR

Pour celui qui se promène dans notre ville, un constat s'impose : les rues sont propres et sécurisées, les ronds-points arborés. Morigny-Champigny peut d'ailleurs s'enorgueillir d'un deuxième macaron des villes et villages fleuris, récompense décernée par le conseil régional.

Mais en étant plus attentif, le promeneur morignacois notera, comme dans beaucoup de villes, quelque soit sa taille, un manque évident de civisme parmi nos concitoyens.

Pourquoi ce papier d'emballage jeté dans le caniveau alors qu'une poubelle se trouve à 10 mètres ?

Pourquoi ce stationnement « sauvage » alors que des parkings sont tout proches ?

Pourquoi cette vitesse excessive dans la rue de la Mairie, limitée à 30 km/heure ?

Pourquoi ces containers qui restent à demeure sur les trottoirs ?

Pourquoi cet affichage publicitaire placardé n'importe où, et qui, trop souvent n'est pas enlevé par les poseurs ?

Pourquoi, lors des récents travaux en sortie de ville, des automobilistes empruntaient sciemment le sens interdit, au risque de causer un grave accident ?

Il y a sûrement beaucoup d'autres « pourquoi »…

Mais un petit effort de chacun d'entre nous pour supprimer un « pourquoi » et tout le monde en verrait rapidement les effets positifs sur notre qualité de vie.

AGIR pour Morigny-Champigny vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'Année.

Liste « AGIR pour Morigny-Champigny » - Agir-mc@orange.fr - www.morignychampigny-info.fr

Listes d'opposition

Unis pour Morigny-Champigny

Nous tenons à vous préciser que nos 4 élus d' Unis pour Morigny-Champigny n'ont rien à voir avec les écrits des tracts de l'association « ensemble ».

Nous avions relevé sur le dernier bulletin municipal les problèmes occasionnés chez les morignacois suite aux 3 gros orages de l'été dernier. Monsieur le Maire a présenté en réunion publique des mesures à caractère urgent. L'inventaire des problèmes n'étant pas terminé, nous restons vigilants…

Au conseil municipal du 18 octobre 2013, Monsieur le Maire a reporté le point concernant le programme triennal de logements locatifs sociaux dans le cadre de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain. Notre commune devra faire un plan de construction de logements sociaux neufs, sinon elle pourrait être condamné à payer une amende annuelle. Ces réalisations futures doivent être réfléchies en concertation avec la population et correspondre aux attentes de notre village. Il faut savoir que le Maire n'a que peu de droit de regard sur l'attribution des logements sociaux.

Où en sont les travaux de restauration de la place de l'église ?

Vous pouvez nous faire confiance car nous sommes très attentifs aux décisions de l'équipe en place.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une très bonne année 2014.

Vos élus Catherine Carrere, Jackye Morin, Bernard Bouley et Dominique Deslage de la liste « Unis pour Morigny-Champigny ».

Morigny votre avenir

Elus depuis Mars 2008 au sein du Conseil Municipal, nous avons toujours eu à cœur d'apporter et défendre nos idées dans les différentes commissions auxquelles nous étions invités à participer. Depuis maintenant un an, nous sommes conscients d'avoir été véritablement associés à tous les travaux menés par l'équipe du Maire, Bernard Dionnet. Les dossiers en cours sont nombreux et tellement importants pour l'avenir de notre commune :

- Le projet de l'école A. Daudet (budget et conception).
- L'environnement (dossier S.E.D.R.E.).
- Le budget.
- La sécurité…

Travailler ensemble nous a, au fil des mois, permis de réaliser que les idées que nous défendons dans l'intérêt de Morigny-Champigny sont également au centre des préoccupations de l'équipe en place.

Aussi, le temps nous semble-t-il venu de rassembler nos forces, nos motivations et nos compétences au service de notre commune et de ses habitants.

Ce cadre de vie auquel nous sommes tant attachés, les enjeux majeurs à l'horizon 2020, ne peuvent céder la place à de vaines ambitions personnelles.

A tous, à vos familles, nous souhaitons une très belle année 2014 et un bel avenir pour notre commune !

Eric CAVERS, Catherine COME et Laurent HESSE

Infos du Conseil

Lors de sa séance du 18 octobre 2013, le conseil municipal a fixé, à l'unanimité des votants, à 5 euros la redevance d'occupation du Domaine public pour les points de vente démontables par jour d'occupation et par tranche de 20 m² (hors vente de denrées alimentaires).

Le Conseil a par ailleurs, à la majorité par 23 voix pour et 4 voix contre, autorisé M. le Maire à déposer un dossier en vue de la conclusion d'un contrat de territoire (avec le Conseil Général) pour la construction de la nouvelle école du centre bourg et à signer tous les documents s'y rapportant, afin de solliciter une subvention au Département d'un montant total de 506 924 euros et d'approuver le plan de financement et l'échéancier prévisionnel de réalisation annexés.

Une motion demandant la libération des 4 journalistes français retenus en otage en Syrie a été votée à l'unanimité.

EN BREF …

✔ Attention aux démarchages abusifs !

A l'occasion de étrennes de ce début d'année 2014, la commune vous invite à redoubler de prudence face aux multiples démarchages en tous genres (vente de calendrier, services de dépannages…). Faux facteurs et faux éboueurs n'hésitent pas à solliciter nos concitoyens les plus isolés pour abuser de leur faiblesse.

Si vous êtes confrontés à un type de démarchage douteux, ne laissez jamais entrer la personne. Prévenez immédiatement en mairie les agents de la police municipale (06 74 90 37 28) ou la police nationale (17).

✔ Prévention Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil de chauffage fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Avec l'arrivée des températures hivernales, l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France recommande donc aux Franciliens d'adopter les bons gestes de prévention.

Bien ventiler son logement et faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage et les conduits de fumée. Les maux de têtes, nausées, vertiges, troubles visuels sont les premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans ce cas, il faut :

- **Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.**
- **Évacuer ou Quitter les locaux.**
- **Appeler les secours (112), ou les pompiers (18), ou le SAMU (15).**
- **Ne réintégrer les locaux qu'après le passage et l'avis des pompiers ou celui d'un professionnel qualifié qui aura identifié la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.**

Près de neuf épisodes d'intoxications sur dix ont lieu de manière accidentelle dans l'habitat. Et plus des trois quarts des intoxications ont lieu **pendant la saison de chauffe, d'octobre à mars.**

✔ Permanences du Maire et des Adjoints

Permanence du Maire sur R.D.V. le samedi de 14 h 30 à 18 h 30 en Mairie principale.

Permanences des Adjoints sur rendez-vous en Mairie-annexe :

Yves Peyresaubes, Paul Courtas et Gérard Moneyron : mercredi de 9 h à 12 h - *Karine Neil :* lundi de 15 h à 17 h - *Nelly Olive :* samedi de 15 h à 17 h - *Corinne Bourdon :* mercredi de 8 h 30 à 10 h 30 et jeudi de 17 h 30 à 19 h 30.

FLORILÈGE DES ANIMATIONS LOCALES

Le marché de Noël a fait le plein

Le public était bien au rendez-vous ces 7 et 8 décembre 2013 à la salle des fêtes afin de découvrir les 27 exposants présents cette année sur ce marché festif et familial. Les nombreux visiteurs ont pu apprécier la diversité des créations artisanales (bijoux, petits cadeaux...) qu'elles soient décoratives ou gastronomiques et repartir avec quelques commandes pour la hotte du Père Noël. Ce dernier a d'ailleurs eu beaucoup de succès auprès des enfants tout comme les joyeux lutins musiciens et le maquillage et la sculpture sur ballons qui venaient aussi pour certains du grand (Pôle) Nooord !

95e anniversaire de l'Armistice

Lundi 11 novembre 2013, un hommage était rendu aux poilus et à l'ensemble des victimes de la 1ère Guerre Mondiale devant le monument aux morts. Un traditionnel devoir de mémoire auquel participaient les membres de la F.N.A.C.A., les élus de Brières-les-Scellés et de Morigny-Champigny, accompagnés par les enfants du C.M.J. Le public a aussi pu entendre la lecture de lettres de poilus par les élèves de l'école Daudet ainsi que la fanfare.

« La Festy Copains, c'était trop bien ! »

La F.C.P.E. a réuni le 30 novembre dernier à la salle des fêtes 200 enfants qui ont participé avec enthousiasme aux nombreuses animations et jeux de la maternelle à l'élémentaire. Parmi ceux-ci le combat de sumos comme le quiz développement durable ont eu leur public.

Les saveurs du terroir à l'honneur

Les Gourmandines ont tenu cette année encore leurs promesses en accueillant durant le week-end de la Toussaint de nombreux exposants et visiteurs. 2 d'entre-eux sont repartis chacun avec un joli cadeau : **une tablette numérique pour l'un** et le traditionnel **« panier gourmand »** (10,9 kg) pour l'autre. **350 € ont été récoltés à l'issue de ce jeu au profit de la fondation la « vie au grand air ».**

Repas de Noël dansant pour nos aînés

Le 11 décembre, c'était Noël avant l'heure pour les seniors qui avaient choisi de participer au traditionnel repas offert par le C.C.A.S. Après avoir dégusté un menu de fête les participants ont pu danser jusqu'en fin d'après midi à la salle des fêtes.

Pour ceux qui ne pouvaient être présents au repas, un colis de Noël leur était bien évidemment offert.

Les bons plans « joujoux »...

Très attendue des « ateliers du Père Noël », la traditionnelle foire aux jouets, organisée par l'association Morigny Autrement, a accueilli de nombreux visiteurs le 10 novembre dernier à la salle des fêtes, avec cette année encore de bonnes affaires pour les vendeurs et acheteurs d'un jour.

Téléthon 2013 : chapeau les sportifs !

Le Morigny-Champigny Badminton Club a mobilisé le 6 décembre dernier au gymnase de nombreux joueurs pour une « nuit du Bad » exceptionnelle au sein du Complexe sportif Jean-Coulombel. Le tournoi des adultes a succédé à celui des jeunes et a ainsi permis aux bénévoles de collecter grâce à une centaine de participants pas moins **639 euros de bénéfices reversés à l'AFM-Téléthon 2013 en complément des 310 euros récoltés l'après-midi par les écoliers de Chateaubriand lors d'ateliers sportifs. Bravo à tous !**

Agenda

Calendrier des manifestations

JANVIER 2014

Samedi 11 : **Cérémonie des vœux** à la population et remise des prix du concours de fleurissement à 11 h à la salle des fêtes.
Dimanche 12 : **Théâtre « On choisit pas ses vacances »** par la S.A.E. à 15 h salle des fêtes.
Samedi 18 : **Contes pour petits (2-5 ans)** à 10 h 30 à la bibliothèque intercommunale.
Mercredi 22 : **Opération Lumières et Visions** par la Prévention Routière de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h parking Lesson.
Jeudi 23 : **Repas du Club Restons Jeunes** à 12 h à la salle des fêtes.
Samedi 25 : **Ouverture de l'exposition « Raymond rêve »** à partir de l'album d'Anne Crausaz à la bibliothèque intercommunale (jusqu'au 26 mars).
Les Ateliers d'Arlequin par la P.E.E.P. et Pastasciutta de 14 h à 17 h à la salle des fêtes (résa : peep-assos-morigny@hotmail.fr).
Dimanche 26 : **Bourse aux oiseaux** par le Club Canaris d'Ile-de-France à partir de 9 h à la salle des Fêtes (entrée libre).

FÉVRIER 2014

Samedi 1er : **Concert Rock** avec Chris Agullo par Agir à 20 h 30 à la salle des fêtes (voir p. 3).
Samedi 8 : **Contes pour les grands (dès 6 ans)** à 15 h à la bibliothèque intercommunale.
Samedi 8 & dimanche 9 : **Bourse aux vêtements** par Morigny Autrement à la salle des fêtes.
Jeudi 13 : **« Parlons bouquins »** par la bibliothèque intercommunale à 20 h 30 au 3, rue au Comte.
Jeudi 27 : **Repas choucroute** par le Club Restons Jeunes à 12 h à la salle des fêtes.

MARS 2014

Samedi 8 : **Contes pour petits (2-5 ans)** à 10 h 30 à la bibliothèque intercommunale.
Tournoi de tarot par le Club de Morigny à partir de 14 h à la salle des fêtes.
Samedi 15 : **Concert Angata Sound** à 20 h 30 à la salle des fêtes.
Mercredi 19 : **Cérémonie commémorative du « Cessez-le-feu » en Algérie** par la F.N.A.C.A. à 11 h au Monument aux Morts.
Dimanche 23 : **1er tour élection municipale,** de 8 h à 18 h dans les bureaux de vote (p. 4).
Dimanche 30 : **2e tour élection municipale,** de 8 h à 18 h dans les bureaux de vote.

De la plume au chant...

LA BOURSE AUX OISEAUX FAIT HALTE À MORIGNY

Organisée par le Club de Canaris d'Ile-de-France **dimanche 26 janvier** toute la journée à la salle des fêtes, cette manifestation regroupe de nombreux passionnés et propriétaires de différentes espèces d'oiseaux - becs crochus, canaris, perruches et autres) venus de toute l'Ile-de-France et d'Orléans. C'est une belle occasion pour petits et grands de découvrir ces oiseaux de toutes les couleurs et de rencontrer les éleveurs qui ont à cœur de faire partager avec le plus grand nombre leur passion.

Ouverture des portes à 9 h. Venez nombreux ! Entrée libre.

La parole à une association : le Tennis Club

Créé en 1984 sous l'impulsion d'un groupe de passionnés et de Jean-Coulombel (maire de la commune de 1971 à 2000), le Tennis Club de Morigny-Champigny actuellement présidé par Florence Chapuis, compte à ce jour 175 licenciés.

Les adeptes de la « petite balle jaune » peuvent ainsi s'adonner à leur passion tout au long de l'année sur quatre courts extérieurs et deux courts couverts situés au sein du complexe sportif communal. Le club compte de bons éléments (jeunes et adultes) et possède plusieurs équipes masculines, féminines et jeunes sur lesquels beaucoup d'espoirs sont fondés. L'équipe Jeunes féminines (15-16 ans) s'était d'ailleurs déjà illustrée en remportant le titre de championne de l'Essonne 2012. *« Nous avons de jeunes joueurs - des petites graines de champions qui ne demandent qu'à pousser,* confie avec affection Florence, la Présidente. *Nous espérons bien les voir gagner une compétition cette saison. Et pour notre équipe hommes actuellement en Division 3 une montée en D2 serait vraiment bien. »* Dans l'immédiat, l'heure est au championnat d'hiver avec 2 équipes en course chez les femmes (plus de 35 ans) et 1 équipe chez les hommes (Seniors Div3). Le TC Morigny compte au total 9 équipes jeunes (9 à 16 ans) surtout engagées durant l'été, 2 équipes femmes et 3 équipes hommes. Le tennis loisirs y a également toute sa place et,nouveauté depuis la mi-octobre 2013, le club a mis en marche pour ses licenciés une réservation des courts via son site internet. *« Cela nous permet,* précise la Présidente, *d'avoir une occupation des courts plus importante et optimisée par rapport à avant. »* Alors n'hésitez pas à rejoindre les joueurs du TC Morigny-Champigny afin de partager des moments sportifs et amicaux.

Plus d'infos sur http://www.club.fft.fr/tc.morigny-champigny/ ou au 01 60 80 13 62.

ZOOM SUR... l'épicerie

Votre journal poursuit la mise en valeur du tissu économique local avec une série de zooms sur nos commerces de proximité et plus particulièrement dans ce numéro sur l'épicerie située dans le quartier de l'Orangerie.

Installée depuis 2009, l'enseigne Proxi est l'unique épicerie présente au cœur du bourg. Ce commerce, bien implanté dans le quartier (37 grande Rue), vous propose de nombreux produits d'alimentation générale avec possibilité de livraison à domicile. Son gérant, Hassan Bimzgane, vous y accueille du mardi au dimanche de 8 h à 12 h et de 15 h à 21 h. **Tél. : 01 64 90 82 53.**

Rénovation des Rochettes

La société propriétaire des bâtiments de la zone commerciale des Rochettes (à proximité de la RN20) s'apprête à entamer en février 2014 d'importants travaux de rénovation comprenant la création d'une galerie extérieure couverte, l'installation d'un cinéma, le réaménagement des espaces de stationnement, des travaux de ravalement et de peinture avec la suppression des enseignes publicitaires (remplacées par 3 totems). A suivre.

Imprimé sur papier 100/100 recyclé - Conception et réalisation : JO Print & marquage - 01 64 57 61 38

"VOTRE BULLETIN" journal municipal - Mairie de Morigny-Champigny - 5, rue de la Mairie - BP34 - 91151 ÉTAMPES CEDEX
Directeur de Publication : Bernard DIONNET / Directrice de la Rédaction : Nelly OLIVE, Maire adjointe à la communication / Chargé de communication : Thierry DEMOISSON
Tél. : 01.64.94.39.09 Fax : 01.64.94.38.12 contact@morignychampigny.fr